



Cellule de coordination avec le milieu communautaire

5 mai 2020

Synthèse des informations transmises aux organismes communautaires par le Service régional des activités communautaires et de l’itinérance ainsi que la Direction régionale de Santé publique.

Sujets	Informations
Informations COVID-19	<p>À la population : http://santemontreal.ca/coronavirus Aux professionnels : https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/</p> <p>Pour toutes questions spécifiques en lien avec le Coronavirus ou si vous avez de la toux ou de la fièvre : 1-877-644-4545</p> <p>La meilleure protection contre la COVID-19 consiste à appliquer en tout temps les mesures d’hygiène des mains, la distanciation sociale de 2 mètres et l’étiquette respiratoire. Ces mesures sont disponibles en français et en anglais sur le Portail Santé Montréal.</p>
Mise à jour de la situation	<p>Véronique Duclos, chef du Service environnement urbain et saines habitudes de vie au CCSMTL en collaboration avec Dre Judith Archambault anime un échange avec les participants concernant l’utilisation optimale des Équipements de protection individuelle (EPI) et ce, suite à la réception de plusieurs questions concernant l’utilisation de ceux-ci. Dre Archambault présente la gradation de l’utilisation les EPI :</p> <p>1^{re} protection : La distanciation de 2 mètres et le lavage des mains ;</p> <p>Si possible et pertinentes, installer des séparations physiques (plexiglass) ;</p> <p>Couvre-visage (masques maison) si on ne peut pas respecter la distanciation de 2 mètres en tout temps ;</p> <p>Masque chirurgical : Approprié pour les employés offrant des soins de proximité. Dans le contexte de rareté, si les masques chirurgicaux ne sont pas disponibles prendre un couvre-visage.</p> <p>Protection oculaire : appropriée pour les employés qui offrent des soins prolongés de proximité où possibilité de sécrétions sont importantes (ex. : crachat).</p> <p>Gants : moins nécessaires, plus utiles pour les nettoyages des zones fréquentées par personnes contaminées.</p> <p>Visière complète : appropriée lorsque le contact physique est présent et le risque de sécrétions est important.</p>

	<p>Questions des participants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement d’une personne aveugle : Si possible les deux portent un masque chirurgical, sinon la personne accompagnée un couvre-visage et l’accompagnateur un masque chirurgical. • Entreposage des EPI : pas de consignes particulières, un endroit tempéré • Endroit désigné pour mettre et enlever les EPI : pas de recommandation spécifique, idéalement utilisez le même endroit où le matériel est disponible avec poubelle, lavabo et savon à main. • Clientèle polyhandicapée : employés masque, hygiène des mains, si sécrétions pourraient porter blouse/gants • Transport bénévole : précaution à prendre avec/sans symptômes. Réponse : la personne porte un masque, se nettoie les mains avant l’entrée dans la voiture, touche le moins possible le véhicule et après le transport effectuer le nettoyage des endroits que la personne a touchés (recommandation faite aux chauffeurs de taxi) <p>Il est toujours possible de transmettre vos questions concernant la Santé publique via l’adresse du Service régional (serviceregional.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca).</p>
<p>Suivi depuis la dernière conférence</p>	<p>Masques achetés par la Ville de Montréal 50 000 masques réutilisables ont été achetés par la Ville, la semaine dernière, pour des populations vulnérables. Ceux-ci devraient être livrés cette semaine. La Ville réfléchit présentement à la répartition et la mécanique de distribution. Aussi, la Ville propose au Centre de Coordination des Mesures d’Urgence (CCMU) de faire un achat de masques jetables pour les personnes en situation d’itinérance et de handicap qui n’auront pas la capacité de laver leur masque. – CNMTL nous informe que les masques seraient actuellement en distribution sur son territoire.</p> <p>Sécurité alimentaire : Lors des <u>cellules d’urgence en aide alimentaire pilotées par la Ville de Montréal</u>, tenues les 30 avril et 5 mai, on indique que :</p> <p>À la semaine 8, le 211 observe une stabilité des organismes communautaires en aide alimentaire qui sont ouverts/fermer. Il observe également une diminution des demandes au 211, depuis 2 semaines. Cette baisse ne signifie pas nécessairement une diminution des besoins, ça demeure un indicateur. Aucune donnée de la traçabilité entre la demande, la référence et l’accès aux services en aide alimentaire, n’est encore disponible.</p> <p>Le Club des petits déjeuners est en réflexion pour adapter son offre de service pendant cette situation exceptionnelle de la COVID-19 et le retour progressif à l’école. Une proposition a été transmise au Ministère de l’Éducation concernant une formule adaptée pour les petits déjeuners. Après avoir reçu un avis favorable du ministère, le Club est à valider l’intérêt des écoles.</p> <p>La tournée des cellules locales se poursuit. Cinq cellules ont été rencontrées depuis la semaine dernière. Deux enjeux principaux ont été soulevés : manque d’accès aux EPI et la fatigue actuelle et anticipée des ressources humaines autant chez les employés que chez les bénévoles. Le déconfinement annoncé implique que certains bénévoles doivent retourner à leurs activités.</p> <p>Les fonds d’urgence locaux à la fin, arrimage des arrondissements avec Centraide. Certains ont la capacité de renouveler, d’autres moins.</p>

Fonds d'urgence Centraide

Avec l'amorce de sa phase 2, le Fonds d'urgence et de relance de Centraide du Grand Montréal donne à nouveau l'occasion aux organismes communautaires de première ligne d'obtenir les moyens et les outils pour répondre le plus adéquatement possible aux besoins, toujours croissants, générés par la crise de la COVID-19 :

<https://www.centraide-mtl.org/fr/covid-19/fonds-durgence/demande-de-financement-au-fonds-durgence/>.

Questions d'organismes communautaires

- Certains organismes communautaires souhaitent des clarifications des critères de sélection de Centraide pour aide alimentaire : **Réponse** : Nous vous invitons à consulter le document de Centraide via l'hyperlien ci-haut, l'information souhaitée s'y retrouve.
- Qui va assurer le soutien financier des répit hors domicile. Réponse : Envoyer courriel services régionaux des besoins identifiés.

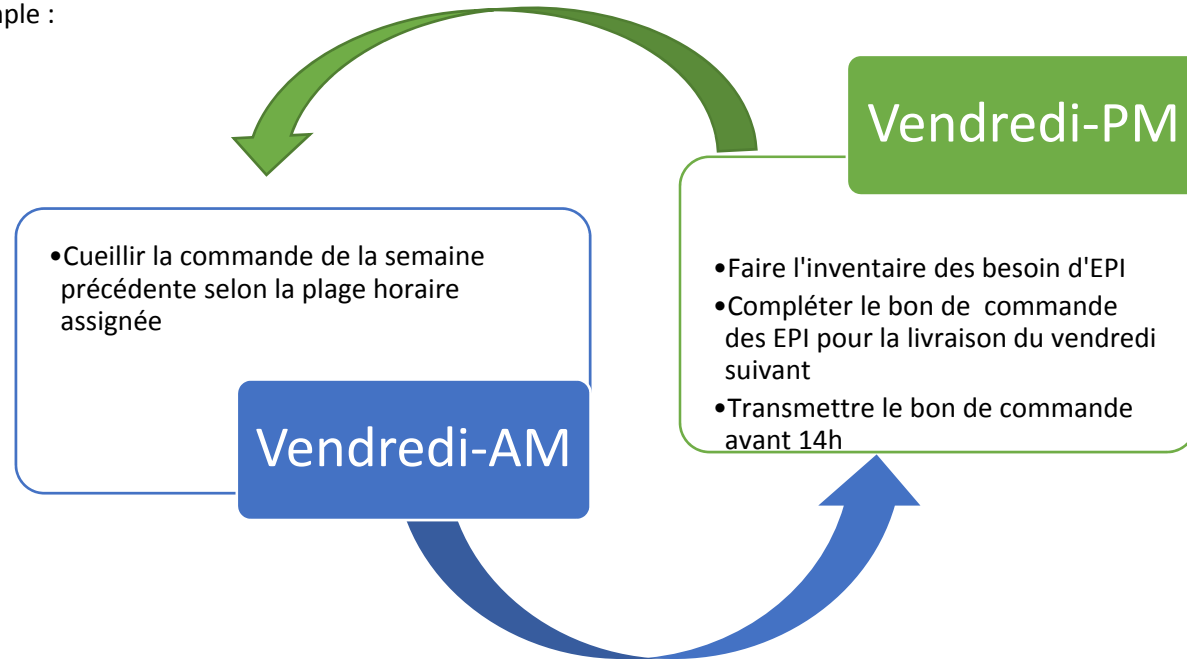
Initiative du Centre communautaire Petite-Côte

Vous trouverez ci-joint une initiative du Centre communautaire Petite-Côte concernant la problématique nommée par plusieurs organismes communautaires, soit l'encaissement de chèque pour les personnes confinées qui ne peuvent pas se déplacer à leur caisse ou leur banque.

Matériel :

- Nous poursuivons les commandes systématiques hebdomadaires des EPI, les commandes se raffinent en lien avec une meilleure évaluation des besoins réels.
- Nous maintenons les distributions les vendredis matin selon les mêmes plages horaires établies depuis 2 semaines, soit de 9 h 30 à 10 h 30 les P-1, 10 h 30 à 12 h les P-2 et de 14 h à 14 h 30 les P-3. Selon la commande reçue, les organismes invités à recevoir des EPI recevront un courriel au cours de la journée du jeudi 7 mai.
- Le projet pilote concernant les commandes en ligne a été concluant. Nous amorçons le processus de commande en ligne des EPI avec les organismes inscrits sur la liste de priorité 2 (P-2) puisque les besoins réels ont été documentés. Les organismes inscrits sur la P-2 recevront un hyper lien, le mercredi 6 mai, pour accéder à leur fiche de commande. Les organismes ayant besoin d'EPI pourront remplir le formulaire jusqu'au vendredi 14 h. Pour remplir le formulaire, ils inscriront les quantités restantes et confirmeront les quantités souhaitées. Toutefois, la disponibilité des quantités souhaitées d'EPI demeure un enjeu, il est possible que la quantité souhaitée ne soit pas celle reçue. Les organismes auront deux choix pour la cueillette, soit : « je vais passer chercher mes EPI ou je vais demander à mon CIUSSS de les prendre pour moi ».

Exemple :



- On rappelle que les EPI sont pour les employés ou bénévoles.
- Devant la rareté des lingettes, la Direction d'approvisionnement (DAL) a proposé un substitut, et ce, de façon temporaire. Cette substitution avec des contenants normalement utilisés pour des objets piquants, mettre des lingettes sèches, et y inclure de la solution désinfectante. C'est la seule option actuellement.
- Don d'ÉPI, ces équipements doivent faire quarantaine. La durée de la quarantaine sera précisée lors de la prochaine conférence téléphonique.

Soutien psycho-social pour les employés des organismes communautaires

Changement : Au début de la pandémie nous avons référé les employés des organismes communautaires du service du CCSMTL mis en place. Nous avons révisé notre processus afin d'orienter ces employés vers les services mis en place par le CIUSSS de leur territoire. Vous trouverez les coordonnées et l'horaire des services disponibles.

Noms établissements	Numéros de téléphones	Horaire du service
CIUSSS du Nord	514-940-3300	Horaire de l'accueil psychosocial
CIUSSS de l'Ouest	514-768-7225	L'Autre Maison, Centre d'intervention de crise du Sud-Ouest : 24 h/7 jours
	514-684-6160	Centre de crise de l'Ouest-de-l'île : 24 h/7 jours

	Noms établissements	Numéros de téléphones	Horaire du service
	CIUSSS Centre-Ouest	514-265-6588 ou 514-266-2529	Lundi au vendredi de 8 h à 20 h et les samedis/dimanches de 8 h à 16 h
	CIUSSS Centre-Sud	514-284-9461	Ce service est offert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
	CIUSSS de l'Est	<p>CLSC de Rosemont 2909, rue Rachel Est Téléphone : 514-524-3544</p> <p>CLSC Hochelaga-Maisonneuve 4201, rue Ontario Est Téléphone : 514-524-3544</p> <p>CLSC Olivier-Guimond 5810, rue Sherbrooke Est Téléphone : 514-524-3544</p> <p>CLSC Saint-Michel 3355, rue Jarry Est Téléphone : 514-722-3000</p> <p>CLSC de Saint-Léonard 5540, rue Jarry Est Téléphone : 514-722-3000</p> <p>CLSC de Mercier-Est 9503, rue Sherbrooke Est Téléphone : 514-356-2574</p> <p>CLSC de l'Est-de-Montréal 13926, rue Notre-Dame Est Pointe-aux-Trembles Téléphone : 514-642-4050</p> <p>CLSC de Rivière-des-Prairies 8655, boulevard Perras Téléphone : 514-494-4924</p>	Accueil psychosocial
	Clinique Pointe St-Charles	514 937-9251 #7248	Accueil psycho-sociale ouvert de 8 h à 20 h
Besoins énoncés par les partenaires communautaires	<p>Questions des partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Délai important des compagnies funéraires pour récupérer le corps des défunts (plus de 48 h) a-t-on des alternatives ? <p>Réponse : Plusieurs démarches sont en cours au plan régional pour améliorer le processus. Le MSSS a identifié 2 salons funéraires sur l'île de Montréal pour les cas urgents. Le transport des dépouilles demeure un enjeu</p>		

	<p>important et complexe. Les participants sont invités à transmettre, via l'adresse courriel du service régional, toutes situations problématiques. Le service régional assura le suivi avec le service mesures d'urgence.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Besoin de précision pour modalité pour la reddition de compte et tenue d'assemblée avant le 30 juin ? Réponse : Le Service régional reçoit depuis hier plusieurs lettres des organismes communautaires demandant dans le cadre de leur reddition de comptes 2019-2020, une dérogation pour la tenue de leur assemblée générale annuelle en ce contexte de pandémie. Nous avons reçu hier après-midi de la part du MSSS les orientations à cet effet. Avant de les transmettre aux organismes communautaires, certains éléments doivent être clarifiés avec le ministère dont le délai de dépôt des documents attendus. La rencontre aura lieu avec le MSSS et les répondants PSOC ce jeudi 7 mai. Par la suite, le Service régional fera un suivi auprès des regroupements régionaux avant d'acheminer les informations aux organismes communautaires. <p>Réponse : Le gabarit de reddition de comptes du MSSS a été transmis aux organismes communautaires avec la correspondance confirmant le montant alloué par le fonds d'urgence du ministère. Il contient une ventilation du montant alloué en fonction des frais admissibles et des indicateurs tels que le nombre de personnes desservies, le nombre de personnes embauchées, etc. Le gabarit complété doit être acheminé au Service régional au plus tard 7 jours après la levée de l'état d'urgence ou au 30 juin 2020.</p> 								
<p>Informations</p>	<p>Documents d'informations :</p>								
	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="485 753 961 792">Nouveautés de la semaine</th> <th data-bbox="961 753 1814 792">Références</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="485 792 961 902">Allaitement en contexte de pandémie Outil d'information pour les parents</td> <td data-bbox="961 792 1814 902">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-58W.pdf (Document en annexe)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="485 902 961 971">Mère atteinte et allaitement</td> <td data-bbox="961 902 1814 971">https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-59W.pdf. (Document en annexe)</td> </tr> <tr> <td data-bbox="485 971 961 1177">Port Couvre-visage</td> <td data-bbox="961 971 1814 1177"> https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-64W.pdf. (Document en annexe) https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/#c57464 (Document en annexe) </td> </tr> </tbody> </table>	Nouveautés de la semaine	Références	Allaitement en contexte de pandémie Outil d'information pour les parents	https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-58W.pdf (Document en annexe)	Mère atteinte et allaitement	https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-59W.pdf . (Document en annexe)	Port Couvre-visage	https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-64W.pdf . (Document en annexe) https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/#c57464 (Document en annexe)
	Nouveautés de la semaine	Références							
	Allaitement en contexte de pandémie Outil d'information pour les parents	https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-58W.pdf (Document en annexe)							
Mère atteinte et allaitement	https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-59W.pdf . (Document en annexe)								
Port Couvre-visage	https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-210-64W.pdf . (Document en annexe) https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/port-du-couvre-visage-dans-les-lieux-publics-en-contexte-de-la-pandemie-de-covid-19/#c57464 (Document en annexe)								
<p>Outils à l'attention des organismes communautaires sur le site de Santé Montréal : https://santemontreal.qc.ca/professionnels/drsp/sujets-de-a-a-z/coronavirus-covid-19/maladie-a-coronavirus/#c35049 Outils sur le site du MSSS : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/sujets/covid-19. Outils sur le site de INSPQ : https://www.inspq.qc.ca/covid-19/formations En attente du matériel pour les personnes Cri, Atikamekw et Innu.</p>									

20200505_préparé par Hélène Laflamme_ Service régional des activités communautaires et de l'itinérance/Direction des services généraux en partenariats urbains au CCSMTL, en étroite collaboration avec la Direction régionale de santé publique.